



ACCUEIL EN DELEGATION AU CNRS CAMPAGNE 2021-2022

Le CNRS accueille en délégation des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs (professeurs d'université et maîtres de conférences) pour activité de recherche.

Durée de l'accueil :

- 6 mois à temps complet
- 1 an à temps complet ou mi-temps.

La candidature est totalement dématérialisée dans le module "**Sirah**", accessible à partir du portail **GALAXIE**.

Tout dossier transmis directement au CNRS ne sera pas traité et sera retourné.

**La saisie des dossiers de candidature par les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs sera possible à partir du portail Galaxie
entre le 24 septembre 2020 à 10h00 et
le 22 octobre 2020 à 16h00 (heure de Paris)**

Les dossiers proposés en vue d'un accueil en délégation seront transmis au CNRS **par les établissements, exclusivement via le portail GALAXIE, au plus tard le 15 décembre 2020.**

Plus d'informations sur <https://carrieres.cnrs.fr/fr/accueil-en-delegation>